



Le mot du Président

Bonjour chers membres,

J'espère que vous allez bien et que ce début d'année vous est profitable, à vous et votre famille, malgré la situation actuelle.

Je vous écris cette manchette pour vous informer des développements dans le dossier des dessinateurs Intégrateurs. Une rencontre avec la direction dessin RSTAC était à l'agenda en ce début d'année. Nous avons conclu, dans une lettre d'entente signée à l'automne dernier, qu'un cheminement de carrière devait être mis en place pour les membres de cette unité.

Toutefois, nous devions discuter des modalités et du descriptif de ce nouveau titre d'emploi. Après discussions, quatre postes d'aviseur Intégrateur dessin, classe 7, seront ouverts prochainement.

De plus, nous avons aussi négocié que trois postes de dessinateur Intégrateur devaient être affichés dans les prochains mois.

Nous devons faire aussi état que l'employeur nous a avisé qu'il comptait avoir recours à la sous-traitance pour pallier au mandat de repositionnement des structures à Laurentides. Vous comprendrez que votre syndicat n'était pas en accord avec cet enlèvement. Nous avons eu des discussions avec l'employeur pour

trouver des solutions et surtout éviter une telle accumulation dans l'avenir.

L'employeur nous a informés que la charge est trop volumineuse pour être traitée à l'interne et que les équipes en place sont déjà débordées avec les nouveaux projets. Malgré nos revendications, la gestion nous a dit qu'il irait en appel d'offres pour cette charge et uniquement pour cette charge.

Nos recours étaient plutôt minces étant donné qu'aucune mise à pied ne serait faite. J'ai donc contacté la haute direction afin de trouver un compromis et régler ce problème d'accumulation. Après discussions, nous avons conclu que trois postes de dessinateurs seraient ouverts.

En contrepartie nous ne déposerons aucun recours face à ce contrat unique, lequel sera octroyé prochainement.

En conclusion, nous terminons nos négociations avec l'ouverture de dix postes dans l'unité RSTAC dont la création d'un titre d'emploi dans le cheminement de carrière. Je crois que malgré tout, le constat est somme toute positif pour les membres faisant partie de cette unité.

Dominic Champagne
